

PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2019

1ère session ordinaire de 2019

28 è 29 di Marzu

28 et 29 mars

2019/O1/028

Question déposée par Antoine Poli au nom du groupe Andà Per Dumane

Objet : *la remise en état des sentiers*

Monsieur le Président du Conseil Excusif,

Nous savons qu'au sein de cette assemblée nous sommes tous des élus de la Corse. Cependant notre double casquette d'élus de terrains nous permet également de mettre en avant certaines préoccupations des territoires que nous n'abordons pas dans cet hémicycle.

C'est ce qui m'est arrivé dernièrement sur la remise en état des sentiers. En tant que Président d'une intercommunalité je souhaite créer un parcours reliant les communes de mon territoire en réhabilitant certains sentiers afin de dynamiser la micro-région. Mais j'ai pu constater que cela est extrêmement coûteux et vous n'êtes pas sans savoir qu'au regard des nombreuses compétences des intercommunalités leurs moyens sont souvent faibles.

C'est pourquoi nous avons organisé des réunions afin d'étudier la faisabilité d'une remise en état de ces sentiers dont le coût ne pourrait être supporté par notre seule intercommunalité. Cette réhabilitation servirait à toute la Corse puisqu'elle permettrait de développer un tourisme vert autour du sport de pleine nature ce qui entrainerait un allongement de la saison comme le veut la feuille de route de l'ATC.

Lors d'échanges avec certains élus de la Corse-du-Sud, j'ai pu constater qu'un travail important a été réalisé en Corse-du-Sud dans le cadre du PDIPR, la même démarche a été initiée en Haute Corse avec une organisation moins aboutie. Des structures d'insertion comme ADAL 2B ont pu être mobilisées de même qu'un projet européen

CoREM avait été envisagé. Il conviendrait d'harmoniser cette organisation sur l'ensemble de notre région.

Ce travail nous a impressionné et à l'heure de la Collectivité unique où nous avons harmoniser les taxes comme par exemple celle des 10 % sur la taxe de séjour additionnelle, il nous paraît indispensable d'harmoniser également les services.

Nous pouvons comprendre qu'il était difficile dès la première année d'organiser l'ensemble des services. Par contre nous ne pourrions pas concevoir que de telles disparités persistent une deuxième année.

À l'aube de la saison estivale où l'ensemble des communes et Intercommunalités doivent nettoyer les sentiers dont elles ont la compétence, il nous paraît urgent de leur apporter un service équitable sur l'ensemble de notre territoire.

Nous n'avons aucune préférence dans le choix que vous ferez pour permettre cette remise à niveau mais il en existe plusieurs.

Il peut s'agir de la création d'un service à l'identique de ce qui se faisait auparavant en Corse-du Sud. Ou encore d'une aide sous forme de subvention allouée aux collectivités qui veulent entretenir ou remettre leurs sentiers en état pour qu'elles puissent réaliser ces actions en faisant appel par exemple à des chantiers d'insertion.

Monsieur le Président, il est urgent de venir en aide à nos territoires ruraux.

Allez-vous cette année apporter un service semblable sur l'ensemble de nos communes ?
Si oui comment comptez-vous vous y prendre ?

Je vous remercie.

.